

Maîtriser les Contrats sur Produits Dérivés

FORMATION
FINANCEMENTS STRUCTURES

- 26 janvier 2007 - code : BFY0701
- 21 juin 2007 - code : BFY0706

Animateurs

Alban Caillemer du Ferrage, *Avocat associé*
Philippe Goutay, *Avocat à la cour*
Gilles-Antoine Frot, *Avocat à la cour*

GIDE LOYRETTE NOUEL

Pourquoi cette formation ?

Sécuriser votre **documentation contractuelle des produits dérivés** est une condition indispensable pour réellement tirer parti de ces produits. En effet, la complexité des produits dérivés exige une **parfaite maîtrise du cadre juridique des principales clauses des conventions-cadres ISDA et IBF et des techniques de collatérisation des produits dérivés**.

Vous devez ainsi appréhender les différences entre **ISDA et IBF**, l'**architecture contractuelle de chaque convention-cadre** et les **avantages et inconvénients** en fonction de chaque type d'opération.

Dii organise ainsi une journée pour vous permettre de faire le point sur **les dernières évolutions législatives et réglementaires**, d'avoir un panorama **théorique et pratique des conventions-cadres ISDA et IBF** et d'**assimiler les principales techniques de collatérisation des produits dérivés**.

Objectifs Pédagogiques :

- Intégrer la mécanique contractuelle et les points clés des conventions-cadres ISDA et IBF
- Identifier les conséquences pratiques la Directive « Collateral »
- Maîtriser l'architecture de la documentation contractuelle (convention-cadre, annexe et confirmation)
- Connaître les clauses à rédiger ou à vérifier sur vos contrats
- Maîtriser les principales règles ISDA et IBF de collatérisation des produits dérivés
- Connaître les principaux traits du cadre juridique applicable aux produits dérivés

Public concerné

**ETABLISSEMENTS FINANCIERS
SOCIÉTÉS DE GESTION
ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT**

- Directeur Juridique
- Directeur Juridique Adjoint
- Juriste de Marché
- Responsable Droit des Marchés
- Responsable Contrats Cadres et Produits Dérivés
- Responsable Salle de Marché
- Responsable Back Office
- Juriste

Organisez cette session en intra-entreprise

- ▷ à partir de 10 personnes
- ▷ jusqu'à 40% d'économie

Contactez notre Responsable
Pédagogique Anne Dei Cas au
+33 (0)1 43 12 85 58

**Pour obtenir les dates et
programmes des prochaines
sessions, contactez le :**

+ 33 (0)1 43 12 85 55

Droit Individuel à la Formation

Cette formation est éligible au **DIF**. Elle a été **spécialement conçue** pour vous permettre de faire valoir ce **nouveau droit applicable pour tous les salariés** à compter du 7 mai 2005, en application de la **réforme de la formation professionnelle**.

Cette formation a une durée totale de 7 heures.

Maîtriser les Contrats sur Produits Dérivés

26 janvier 2007 - code : BFY0701

21 juin 2007 - code : BFY0706

**FORMATION
FINANCEMENTS STRUCTURES**

Horaires

Durée totale
7 heures

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Début du stage

17h30 : Fin du stage

Pauses Café : 11h00 et 16h00

Déjeuner : 12h30-14h00

Animateurs

Alban Caillemer du Ferrage est associé du Cabinet Gide Loyrette Nouel et en charge de l'Equipe Produits Dérivés. Il est notamment conseil juridique français de l'ISDA et de plusieurs associations professionnelles nationales et internationales.

Philippe Goutay est membre de l'Equipe Services Financiers du Cabinet Gide Loyrette Nouel depuis 1998 après deux ans passés chez un avocat aux Conseils.

Gilles-Antoine Frot est membre de l'Equipe Produits Dérivés et de l'Equipe Titrisation du Cabinet Gide Loyrette Nouel.

Programme

Identifier l'incidence des dernières évolutions législatives et réglementaires concernant les produits dérivés

- Rappel des principaux textes applicables en matière de produits dérivés : articles L. 431-7 et suivants du **Code monétaire et financier** (tels que modifiés par la transposition des le Directive « Collatéral »), articles L. 621-28, L. 621-49, L. 621-24 et L. 621-28 du Code du commerce
- Présentation des incidences pratiques de la transposition en France de la **Directive « Collatéral »**
- Etude des nouvelles règles de conflit issues de la réglementation communautaire et applicables au netting (Directive « Assainissement et Liquidation des Etablissements de Crédit », Directive « Assainissement et Liquidation des Entreprises d'Assurance », et Règlement « Procédures d'Insolvabilité »).

Maîtriser les principales clauses des conventions-cadres FBF et ISDA

- Présentation de la structure de chaque convention-cadre et acquisition de réflexes de lecture
- Présentation des principales similitudes et différences entre les conventions-cadres ISDA et FBF
- Etude clause par clause de la Convention-Cadre FBF de 2001 (refonte du contrat, nouveaux additifs, ...)
- Analyse détaillée du Multicurrency – Cross Border ISDA Master Agreement
- Intégrer les évolutions récentes des conventions-cadres

Assimiler les techniques et les règles « collatéralisation » des produits dérivés prévues par les standards ISDA et FBF

- Rappel du cadre juridique français et des récentes évolutions réglementaires
- Etude de l'Annexe Remises en Garantie FBF de 1998 (clauses principales, fonctionnement général du mécanisme de collatéralisation)
- Présentation de la documentation « *credit support* » publiée par l'ISDA (ISDA Credit Support Annex – English law et New York law)
- Les différences d'approche et les conséquences juridiques

Société : N° TVA Intracommunautaire (obligatoire) :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Adresse de Facturation (si différente) :

Nom du participant : Prénom : Fonction :

Tel. : Fax : e-mail :

Oui, je m'inscris au stage « Contrats Dérivés » session du 26 janvier 2007 (code BFY0701) ou 2^{ème} session du 21 juin 2007 (code BFY0706) et j'envoie mon règlement d'un montant de :

547.50 € HT / 654,81 € TTC en bénéficiant de 50% de réduction en tant que client du cabinet GLN pour tout règlement avant le 11 Janvier 2007

1095 € HT / 1309,62 € TTC pour tout règlement après le 11 Janvier 2007

Cachet de l'entreprise et signature du responsable